

Bilan des réformes sociales de l'ère Nkurunziza au Burundi

Deutsche Welle, 14.05.2020 Durant les quinze années que Pierre Nkurunziza a passées au pouvoir au Burundi, des progrès ont été effectués en matière de santé et de scolarisation des plus jeunes. La gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans, ainsi que la scolarisation primaire gratuite, font partie des avancées les plus marquantes des quinze années de pouvoir de Pierre Nkurunziza.

"Avant 2005, nous, les paysannes, n'allions pas à l'hôpital. On accouchait à la maison par peur des factures à payer parce que la gratuité des soins à l'accouchement n'avait pas encore été décrétée", se rappelle Odette Manirambona, veuve et mère de quatre enfants de la province Gitega. Odette Manirambona explique que c'était souvent compliqué. Que des femmes mourraient à l'accouchement. Ou bien qu'elles accouchaient après avoir longtemps souffert. Et Odette sait de quoi elle parle: "J'ai souffert au premier accouchement, j'ai eu des douleurs parce que sans argent je ne pouvais pas aller à l'hôpital. On ne pouvait pas accoucher en dessous de dix ou vingt mille francs. Or, j'ai accouché pour la première fois en 1997 et à cette époque, il fallait être un fonctionnaire de l'Etat pour ces vingt mille francs. Moi, une simple agricultrice, je ne pouvais pas avoir cette somme". Prise en charge gratuite La politique de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans a résolu beaucoup de problèmes pour les populations rurales vivant dans les collines. Selon Odette Manirambona, la mortalité infantile lors de l'accouchement a diminué au cours de ces quinze dernières années. Toutes les femmes se rendent désormais dans les centres de soins pour des consultations prénatales ou pour accoucher. "Il n'y a plus de décès maternels car pas d'accouchement à domicile. Les femmes enceintes accouchent à l'hôpital, gratuitement et rentrent ensuite chez elles. C'est donc un soulagement pour nous les femmes. Et puis arrivé à l'âge scolaire, l'enfant va sans frais et il est aussi soigné gratuitement jusqu'à cinq ans. Donc l'accouchement, la scolarité et les soins de santé sont gratuits." Après quinze ans d'application, la politique de la gratuité des soins de santé et celle de la scolarisation persiste toutefois à rencontrer des difficultés au quotidien. Certaines structures de soins exigent ainsi, en toute illégalité, des paiements en liquide pour accepter d'accueillir des femmes enceintes ou des enfants.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});